

Atelier régional de planification conjointe des interventions dans le complexe WAPO

Lomé, du 15 au 19 décembre 2015

PROJET MIKES

par Sébastien LUHUNU

*Coordonnateur de MIKE pour l'Afrique
Centrale et Afrique de l'Ouest*



Difference entre MIKE et MIKES

- MIKE (**Monitoring** the Illegal Killing of Elephants) est un programme de CITES dont la durée est indéterminée
- MIKES (**Minimizing** the Illegal Killing of Elephants and **other Endangered Species**) est un projet financé par l'UE pour poursuivre la mise en œuvre du programme MIKE mais en l'élargissant à d'autres espèces de faune et **régions** (Caraïbes et Pacifique).



Différentes phases du Programme MIKE

- Phase pilote : de 2001 à 2004
- Phase I : 2004 – 2007
- Phase II : 2007 – 2012
- Phase 3.0 : 2013 – 2014
- Phase MIKES : 2015 - 2018



Objectifs de MIKES

- **Objectif global**
 - L'abattage illégal des éléphants et des autres espèces phares de la CITES ainsi que le commerce illicite de leurs produits sont réduits
- **But du projet**
 - Les systèmes de gestion, les capacités, les processus d'information et de prise de décision en matière de protection des éléphants et des autres espèces phares de la CITES et de lutte contre le commerce illégal de leurs produits sont renforcés aux niveaux des sites, national, sous-régional et international



Résultats de MIKES

- **Résultat 1:**
 - Informations sur la situation et les menaces pour les éléphants et les autres espèces phares et critères d'application de la loi et d'efforts de gestion
- **Résultat 2:**
 - Développement de systèmes d'application de la loi, de gestion et de suivi des aires protégées, de protocoles et de capacités des sites sélectionnés
- **Résultat 3:**
 - Informations sous-régionale et nationale, systèmes de prise de décision et de renseignements

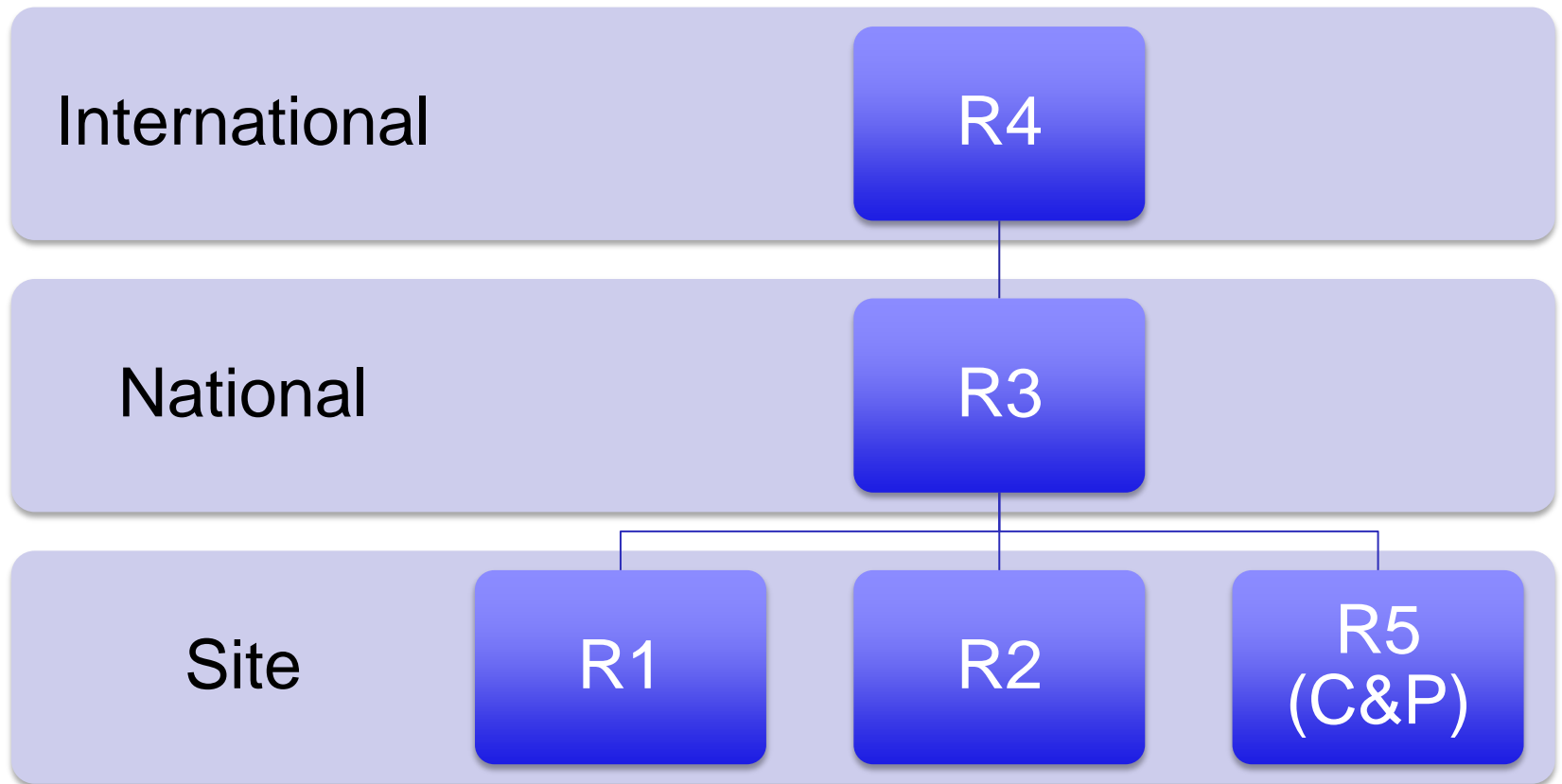


Résultats de MIKES

- **Résultat 4:**
 - Sensibilisation, coopération et action au niveau international pour la conservation et la protection des éléphants et des autres espèces phares de la liste de CITES
- **Résultat 5:**
 - Pilotage de système de suivi de la mise en application de la loi et approches de renforcement des capacités dans les sites d'aires protégées des Caraïbes et du Pacifique



Résultats de MIKES par niveau



Budget de MIKES & échéance

- **Budget:** EUR 12 335 000 (100% financement EDF)
- **Echéance:**
 - Août 2014 à décembre 2018
 - Période préparatoire: août 2014 jusqu'en début 2015 centrée sur la consultation des parties prenantes et la conception détaillée des activités



Axes de synergie avec P.A.PE

- Renforcement des capacités des AP pour une meilleure collecte et gestion de données de patrouilles et de suivi écologique (MIKES R1/PAPE R2)
- Appui aux opérations de lutte contre le braconnage (MIKES R2/ PAPE R2)
- Mise en place ou renforcement de systèmes d'évaluation de performances dans la mise en application de la législation sur la faune (MIKES R3/PAPE R2)
- Lobbying auprès de bailleurs de fonds (MIKES R4/PAPE R1)





Monitoring the Illegal Killing of Elephants

